



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique du sport

Question écrite n° 131

Texte de la question

M. Xavier Dugoin rappelle à Mme le ministre de la jeunesse et des sports que le brevet sportif populaire a été créé en mars 1937. Son organisation a été revue par un décret du 11 mars 1946. Or les épreuves correspondantes à ce diplôme n'ont plus été organisées depuis 1972 et ce malgré la publication d'un arrêté du 31 janvier 1978 et d'une circulaire du 16 février 1978. Mis en place, dans chaque département, lors d'une journée nationale, sous le contrôle des directeurs départementaux de la jeunesse et des sports et en liaison avec le mouvement sportif et notamment le Comité national olympique et sportif français, ce brevet était un moyen d'affirmer la pratique sportive à tout âge, son but étant la participation du plus grand nombre de personnes pratiquant ou non le sport de masse. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'elle envisage de prendre pour remettre en vigueur, sur le plan national, l'organisation de ce brevet sportif populaire qui apparaît comme un outil privilégié de promotion du sport pour tous.

Texte de la réponse

Le brevet sportif populaire a été réformé en dernier lieu par un arrêté du 31 janvier 1978 qui se substituait à un arrêté antérieur du 27 septembre 1966. Son but était de permettre d'affirmer la possibilité de la pratique sportive à tous les âges et constituait une initiation au décathlon olympique moderne organisé par le Comité olympique et sportif français. Les épreuves de ce brevet ont toutefois cessé d'être organisées, sans pour autant que l'effort de popularisation du sport ait cessé d'être une préoccupation du ministère de la jeunesse et des sports. Une étude sur les possibilités de prendre des dispositions pour assurer le remplacement et la modernisation de ce brevet, qui soit tout à la fois une épreuve de masse et une possibilité d'évaluer physiquement les participants pour une utile détection des futurs talents, est actuellement en cours.

Données clés

Auteur : [M. Dugoin Xavier](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1993, page 1219

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3349